

ÎLE de La RÉUNION,
dont 100.000 hectares, 40% de son Territoire,
sont "Parc national" et classés au "Patrimoine mondial de l'Humanité".

**Alerte sur le projet d'installation d'une "Tyrolienne géante",
forcément très bruyante, dans le Cirque et sur la commune de CILAOS,**

adressée à :

- Monsieur Jacques TECHER, Maire de Cilaos,
- Madame Nathalie BASSIRE, Députée de la circonscription n°3,
- Madame Huguette BELLO, Présidence du Conseil Régional de La Réunion,
- Monsieur Cyrille MELCHIOR, Président du Conseil Départemental de La Réunion,
- Monsieur Jacques BILLANT, Préfet de La Réunion,
- Monsieur Lucien GIUDICELLI, Sous-Préfet de Saint-Pierre,
- Monsieur Sylvain LÉONARD, Directeur de l'ONF de La Réunion,
- Monsieur Philippe GRAMMONT, Directeur de la DEAL de La Réunion,
- Monsieur le Président de la Mission réunionnaise d'Autorité environnementale,
- Madame Martine LADOUCETTE, Directrice de l'ARS de La Réunion,

- Madame Bernadette ARDON, Présidente de la SREPEN,
- Monsieur Christian LÉGER, Président de la SÉOR,

- Monsieur Eric FERRÈRE, Président du Parc National de La Réunion,
- Monsieur Sébastien MONCORPS et Monsieur Bernard CRESSENS, Directeur et Président
de l'UICN-France,
- Madame Barbara POMPILI, Ministre de la Transition écologique,
- Madame Bérangère ABBA, Ministre en charge de la Biodiversité,
- Monsieur Olivier VÉRAN, Ministre des Solidarités et de la Santé,

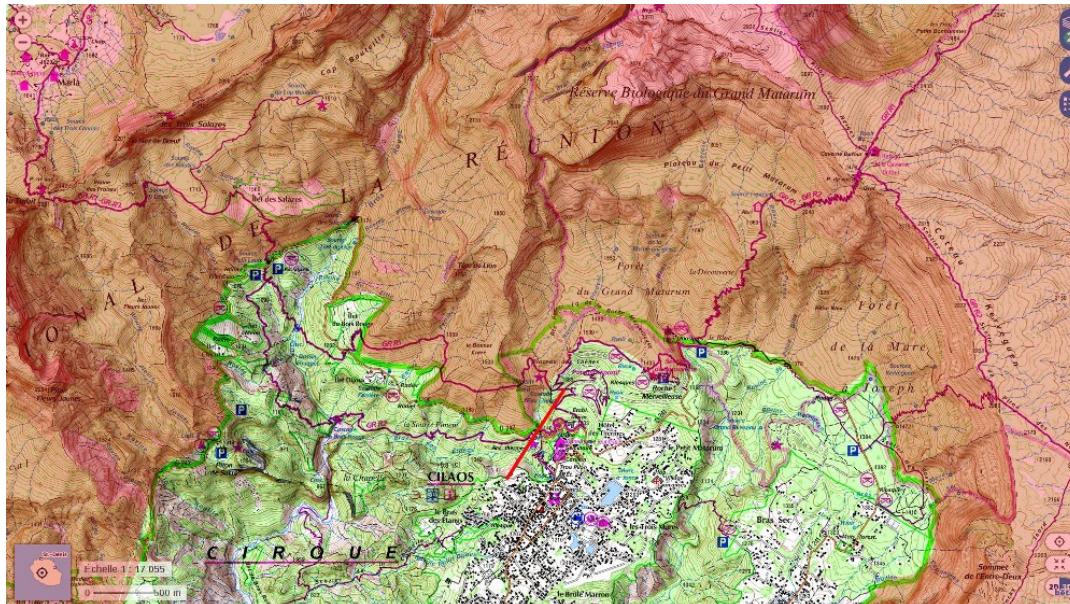
- Monsieur Lazare ELOUNDOU-ASSOMO, Directeur du Patrimoine Mondial de l'UNESCO,
- Madame Isabelle ANATOLE-GABRIEL, Cheffe pour l'Europe du Patrimoine Mondial
de l'UNESCO,
- Monsieur Guy DÉBONNET, Chef de l'Unité patrimoine naturel du Patrimoine Mondial
de l'UNESCO.

La folie des tyroliennes à La Réunion ou le syndrome de la « goyage de France » ?

Mesdames, Messieurs, à toutes et à tous,

Ce 22/01/2022, le Journal de L'île de La Réunion annonce qu'une "*Tyrolienne géante*" pourrait se retrouver très bientôt sur la commune de CILAOS, avant la fin de l'année 2022, alors que ses habitants n'ont pas été informés et consultés au préalable, alors qu'un tel projet nécessite forcément une étude approfondie de ses impacts environnementaux (écologiques et sociologiques) et en toute logique une "consultation publique", bien avant sa réalisation.

Un projet touristique qui ne respecte ni la population locale ni le site.



Cette tyrolienne "géante" (en rouge sur fond de carte IGN ci-dessus) traverserait le périmètre patrimonial de protection (500m autour) de l'Église de Cilaos et toute une zone naturelle réservée à la randonnée et la détente.

Non pas en silence, mais avec de très probables et forts impacts sonores ("hurlements" durant ces descentes à sensation, jusqu'à 15 par heure annoncées dans la presse (20 à 25 dans le projet) et 100 km/h), durant cette activité classée de « fun et ludique » ciblant en premier les enfants et adolescents, cris bien plus forts que les bruits mécaniques émis à chaque "glissement" le long de son câble de 870m et qui seront perçus de très loin, accentués par la grande résonance et les échos des sons retentissant dans tout cirque-géologique, avec la réverbération par les pans de falaise.

Cilaos a toujours mis en avant le charme du calme et de la tranquillité de son Cirque. Cette image et sa réputation s'effondrent depuis que tant d'hélicoptères et ULM touristiques le survolent chaque matin, jusqu'à plus de 75 par jour pendant la crise sanitaire, au grand dam de nombreux de ses habitants et vacanciers, même si très peu savent à l'heure actuelle à qui s'adresser pour s'en plaindre.

Le Cirque de Cilaos, dans le Parc national ou en aire d'adhésion, entouré de Pitons et Remparts classés au Patrimoine mondial de l'Humanité et habité d'oiseaux endémiques protégés par arrêté ministériel et figurant sur la liste rouge des espèces menacées de l'IUCN (exemple : papangue (*Circus maillardi*, CR), Pétrel de Barau (*Pteromoma barau*, EN)), ne peut raisonnablement finir déclassé en un simple parc d'attractions et de loisirs de déroulement.



Notre Nature est notre atout majeur. Notre avenir passe par un tourisme éco-responsable, respectueux de la population et de la faune locales.

Il n'est donc pas acceptable d'autoriser un tel projet, en ce lieu très particulier du Cirque de Cilaos, très proche du centre-ville, de plus très parcouru par les randonneurs, lieu depuis toujours réputé pour son calme et sa tranquillité, et permettant l'observation de nos oiseaux endémiques.

Nous nous opposons à encore plus de bruit. Cilaos et son Cirque, ne sont pas une "poubelle à bruit", où tout serait permis.

Cet onéreux dispositif artificiel, avec activité payante loin d'être à la portée de tous et en particulier des jeunes (15 à 26€ la descente, d'environ 1 minute) est conçu pour le plaisir égoïste de quelques-uns et va impacter la population locale qui devra en supporter les nuisances, c'est donc un non-sens au niveau paysager, sanitaire, socio-économique et touristique.

La Réunion est une toute petite île.

Nous ne sommes pas ici dans les gigantesques Alpes, mais au sein d'un Cirque, Pitons et Remparts inscrits au Patrimoine mondial de l'Humanité, une zone très habitée et à la biodiversité fragilisée et menacée, où le calme peut être un atout majeur, ce qui est un argument vanté systématiquement dans tous les reportages sur les sites exceptionnels dans le monde.

Toute prestation bruyante, tout public excité, n'a pas sa place à Cilaos, et va à l'encontre du "vivre ensemble" et donc de la cohésion sociale.

Un modèle touristique à l'impact environnemental indéniable, et inacceptable.

Par ailleurs, quid du risque de collision des oiseaux marins avec les câbles de la tyrolienne, notamment le puffin tropical et le pétrel de Barau (espèce endémique classée « En danger » sur la liste rouge de l'IUCN) ? Pour mémoire, ces oiseaux marins retournent à leur terrier en début de soirée/première partie de nuit, et là le risque de collision avec les câbles de la tyrolienne mériterait une analyse sérieuse.

Cette ravine du Bassin bleu, des remparts jusqu'aux anciens thermes, est aussi un couloir fort prisé et emprunté par les papangues encore présents dans le Cirque de CILAOS (selon la SÉOR, 200 couples seulement resteraient à La Réunion !) : les remarquer voler au-dessus du Bras-des-Étangs n'est pas rare, et l'installation d'une très longue tyrolienne (« *La Papang'vol* » !) sur tout ce territoire avec ascendances est de nature à les perturber et les chasser du lieu.

Pour rappel, avant que le "Col du Taïbit" (entre les Cirques de Cilaos et de Mafate) ne soit quotidiennement envahi toute l'année d'aéronefs bruyants, ses bosquets regorgeaient de « Zoizos-la-vierge » (passereau endémique *Terpsiphone bourbonnensis*), aujourd'hui quasi-absents.

Le Maire de Cilaos était-il au courant de ce projet de tyrolienne géante ? Il y a de quoi s'interroger. Monter un tel projet de la part d'une personne installée depuis peu à Cilaos, sans même demander l'avis à tous les Cilaosiens, habitant là depuis toujours ou depuis plusieurs générations, agir comme s'ils n'existaient pas, manifeste d'une arrogance et d'un mépris envers la population locale, que nous ne pourrons jamais accepter.

Élus et responsables de La Réunion, nous vous demandons de prendre conscience de la gravité et de l'aberration d'un tel projet au sein du Cirque de Cilaos, aussi proche de son centre-ville.

Après avoir construit 4 fontaines avec les Fonds FEDER, la plupart aussitôt inactives et une déjà retirée, l'Europe financerait maintenant un long câble aérien destiné à se lâcher, exubérer, crier... aux pieds et portes de notre Parc national classé au Patrimoine mondial de l'Humanité, dans une zone naturelle de calme et de tranquillité, à la nature déjà si fragilisée ?

Comment l'antenne locale en gestion du FEDER/UE et la Région Réunion pourraient-elles oser financer 300.000 euros d'argent public pour un projet privé basé sur un modèle touristique directement importé des Alpes, qui n'a rien à voir avec la culture créole et insulaire, et qui ne bénéficiera certainement pas au plus grand nombre vu le tarif indiqué ? Où est l'intérêt général là-dedans ?

Alors que le cyclone Batsirai a de nouveau révélé la fragilité du réseau électrique et de la distribution d'eau à La Réunion, nous pensons qu'il y a bien mieux à faire pour l'intérêt général dans notre île que de financer cette tyrolienne aux impacts désastreux pour la population et l'environnement.

En conclusion,

Nous refusons l'appropriation et la défiguration de nos espaces naturels et paysages par quelques-uns pour des intérêts particuliers.

L'avenir de La Réunion passe par des projets bien plus écologiques et éco-responsables, réfléchis et concertés.

Liste des signataires de cette alerte :

Association Cilaos-mon-amour
Association Citoyenne de Saint-Pierre-Réunion
Association Acpeges
Association Domoun la plaine
Extinction Rebellion Réunion
Collectif des usagers des Jardins de Manapany
Attac-Réunion
Greenpeace Réunion

Annexes :

1. Article de presse et plan de situation pour comprendre les lieux impactés.
Lien : <http://cilaos-mon-amour.com/tyrolienne.html>
2. Selon une toute récente étude de l'ADEME et du CNB (Comité National du Bruit), le Coût sanitaire et social du BRUIT est de 156 milliards d'euros annuels pour la France !
Un coût énorme par habitant de La Réunion dépassant les 2000 €/an !

De 57 milliards en 2016 à 156 milliards en 2021

155,7 milliards d'euros par an, "c'est énorme, mais ça doit surtout nous faire prendre conscience que le bruit, la pollution sonore est un véritable enjeu de santé publique parce que c'est bien cela que nous avons chiffré. On arrive à ce chiffre de 156 milliards d'euros alors qu'en 2016, nous étions à 57 milliards. On a affiné un peu notre méthodologie : plus de maladies, plus de nuisances. Par exemple, les chantiers, nous ne les avions pas pris en compte en 2016. Cette fois ci, nous les avons intégrés. Mais il y a une réalité, c'est que vous avez de plus en plus de Français qui sont aujourd'hui exposés au bruit", a affirmé l'élu.

"Neuf millions de Français sont exposés à des seuils de bruit supérieurs aux seuils autorisés."

Laurianne Rossi, députée LREM dans les Hauts-de-Seine
et présidente du Conseil national du bruit (CNB)

3. Exemples de Tyroliennes... **et les pratiques habituelles des hurlements qui vont avec !**

<https://www.youtube.com/watch?v=bciCFUG3T-c>
<https://www.youtube.com/watch?v=VHRMBKq1iMk>
<https://www.youtube.com/watch?v=UFmaIax6K3M>
<https://www.youtube.com/watch?v=YpSaHJ7gCHQ>